

## LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERCORS RECRUTE UN(E) **ECOGARDE SECTEUR ROYANS ISÈRE-COULMES**

### CONTEXTE

Créé en 1970, le Parc naturel régional du Vercors est situé en Région Auvergne Rhône-Alpes. Ce territoire de moyenne montagne s'étend sur un vaste massif de 206 000 ha entre Drôme et Isère et comprend 83 communes réparties dans huit régions naturelles : le Piémont nord, les Quatre-Montagnes, les Coulmes, le Diois, le Vercors Drômois, le Royans, le Trièves, la Gervanne.

Le Parc naturel régional du Vercors est géré par un syndicat mixte qui regroupe les 83 communes, 7 Établissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI), 5 villes-portes, le département de la Drôme, le département de l'Isère et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Sous la responsabilité du directeur, l'équipe est composée d'un directeur-adjoint administratif et financier, de chargés de mission, d'agents techniques et administratifs.

L'équipe technique s'organise en 6 services thématiques complémentaires qui privilégient la transversalité dans leur approche : biodiversité & ressources naturelles ; agriculture & forêt ; tourisme ; culture, éducation & participation citoyenne ; urbanisme & paysage, énergie, mobilité, information géographique et le service administratif et financier.

### LE POSTE

Afin de mutualiser les compétences et partager, optimiser la fonction d'écogarde acquise au sein du PNR du Vercors, le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors en partenariat étroit avec le Syndicat Mixte Vercors Isère Communauté (SMVIC), souhaite créer un poste d'écogarde aux missions partagées.

Il s'agit d'étendre la mission et le territoire d'action de l'écogarde du secteur Coulmes/Royans Isère à toutes les communes du périmètre SMVIC. Travail réparti sur l'année à hauteur de 50 % sur chaque structure.

Un suivi particulier sera apporté sur l'itinéraire « Au fil de la Bourne » afin d'assurer la surveillance et la sécurisation du sentier (principalement sur le tronçon Bournillon - Arbois- le Ranc). Il est précisé que cette mission de sécurisation se limite à un rôle d'alerte et n'entraîne pas un transfert des responsabilités. Cette mission pourra ponctuellement être réalisée par un autre agent du PNRV (en cas d'indisponibilité prolongée de l'écogarde du secteur Coulmes/Royans Isère).

De même, une présence terrain régulière sur les sentiers de randonnée du territoire SMVIC sera demandée pour mieux maîtriser ses dépenses d'entretien (rôle de veille sur les itinéraires). Certaines actions de la fonction d'écogarde pourront ponctuellement être assurées sur l'ensemble des communes de SMVIC.

L'écogarde sera sous la responsabilité du coordinateur d'équipe (d'un point de vue hiérarchique) et du responsable de pôle (d'un point de vue stratégique).

Il sera veillé à organiser, planifier et répartir de façon équitable et cohérente le travail sur l'année entre les deux structures et entités géographiques, en lien avec les responsables hiérarchiques.

Le travail s'effectue aussi bien en intérieur qu'en extérieur et par tous temps ; il nécessite une très grande disponibilité et réactivité en fonction des urgences. Des astreintes de week-end sont possibles.

Le permis VL est obligatoire, et des permis peuvent être demandés en complément. Le port d'équipement de sécurité peut être obligatoire selon les circonstances (masque, lunettes, casque, gants, chaussures de sécurité).

Bonne condition et capacité physique demandées.

# ZOOM SUR... LA MISSION



## Ecogarde :

- Assurer l'aménagement et la maintenance des installations et équipements liés au mobilier d'accueil, d'information, de signalétique et d'entretien des chemins et sentiers, cabanes et abris.
- Assurer une mission de veille sur les itinéraires, préparer annuellement et assurer le suivi du programme d'intervention d'entretien des chemins de randonnée.
- Accueillir les publics sur le périmètre de la Communauté de Communes SMVIC et ponctuellement sur le reste du territoire du PNR du Vercors.
- Sensibiliser les visiteurs du Vercors à la richesse et la fragilité des patrimoines à découvrir ainsi qu'aux enjeux patrimoniaux et socioéconomiques du territoire.
- Diffuser la connaissance et informer sur les réglementations en vigueur.
- Observer le territoire, les comportements, le monde du vivant notamment par la réalisation de protocoles de suivi.
- Participer aux patrouilles communes (surveillance et informations), à des chantiers avec les autres éco gardes du Parc et la garderie de la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors.

## PROFIL REQUIS

### Savoirs

- ✓ Connaissance du territoire du Parc du Vercors
- ✓ Fonctionnement des Parcs Naturels Régionaux
- ✓ Connaissance des différents types de publics
- ✓ Bureautique
- ✓ Bonnes aptitudes physiques et autonomie en montagne indispensables
- ✓ Brevet d'État Accompagnateur en moyenne montagne ou autres BE activités sports de nature souhaités
- ✓ Le Brevet National de Secouriste serait un plus

### Savoir-faire

#### Compétences requises :

- ✓ Connaissance du fonctionnement et des activités du syndicat mixte
- ✓ Méthodes de diagnostic, évaluation des risques
- ✓ Aptitude rédactionnelle
- ✓ Grande aptitude aux travaux manuels de terrain,
- ✓ Procédures et consignes de sécurité
- ✓ Capacité d'écoute
- ✓ Maîtrise de l'expression orale en public
- ✓ Encadrement d'équipe le cas échéant
- ✓ Maîtrise et connaissance des outils informatiques
- ✓ Rigueur scientifique (observations,

### Savoir-être

#### Compétences requises :

- ✓ Capacité au travail en équipe
- ✓ Aptitudes relationnelles avec des publics variés et des partenaires ayant des intérêts contradictoires
- ✓ Calme, recul et sang-froid, et sens de la psychologie
- ✓ Capacité à l'écoute, expression orale et écrite correcte
- ✓ Sens de l'observation (avec précision et rigueur), savoir s'organiser
- ✓ Aptitude au contact et au travail avec des publics divers et des

- comptages)
- ✓ Connaissances naturalistes (notions en biologie, écologie, faune et flore, sylviculture...)
- ✓ Connaissances réglementaires de la police de la nature et du territoire
- ✓ Maîtrise des activités de plein air
- ✓ Connaissances juridiques de base (notamment sur la réglementation des espaces protégés).
- ✓ Notions de cartographie.

- partenaires ayant des intérêts contradictoires
- ✓ Résistance physique et goût du travail en extérieur
- ✓ S'adapter aux circonstances (terrains, météo)
- ✓ Autonomie dans le travail
- ✓ Capacité à retranscrire dans ses missions, l'image du Parc,

### **Organisation du travail :**

Vous intégrerez le service « tourisme-accueil des publics » du PNR du Vercors.

### **Résidence administrative :**

Lans-en-Vercors

### **Type de contrat :**

Emploi non permanent dans le cadre d'un contrat de projet de 3 ans, à temps complet, à compter du 1er Janvier 2023, en application de l'article L332-24 du code général de la fonction publique et du décret 2019-1414 du 19 décembre 2019, renouvelable par reconduction expresse dans la limite de 6 ans ; cet emploi non permanent est créé sur la base du grade de technicien territorial.

L'agent recruté en qualité de non-titulaire sera rémunéré sur la base de la grille indiciaire relevant du grade de technicien territorial, selon les modalités de l'article 1-2 du décret 88-145 à savoir les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience professionnelle.

## CANDIDATURES

**Lettre de motivation et CV détaillé** à adresser à Monsieur le Président du Parc naturel régional du Vercors par **mail uniquement** à :

[rh@pnr-vercors.fr](mailto:rh@pnr-vercors.fr)

La lettre de motivation et le CV doivent être enregistrés au format PDF avec la nomenclature suivante :

**Nom\_Prenom\_ECOGARDE\_LM.pdf et**

**Nom\_Prenom\_ECOGARDE\_CV.pdf**

Date limite de dépôt des candidatures :

**15 Décembre 2022**

Entretien prévu le 16 Décembre 2022

Prise de poste : Janvier ou Février 2023

## **RÉFÉRENTS**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

**Véronique GIRY**, Assistante service  
Tourisme et Accueil des publics  
[veronique.giry@pnr-vercors.fr](mailto:veronique.giry@pnr-vercors.fr)  
06 99 07 82 51

**Stéphane FAYOLLAT**, Coordinateur de  
l'équipe des éco-gardes.  
[stephane.fayollat@pnr-vercors.fr](mailto:stephane.fayollat@pnr-vercors.fr)

